

COMMUNE DE FRESSENNEVILLE

(SOMME)

25 Rue Jean Jaurès – 80390 FRESSENNEVILLE

Fressenneville, le 24 août 2020

Jean-Jacques LELEU
Maire

Aux Parents d'élèves

Objet : tickets cantine scolaire
Inscriptions et paiement périscolaire et ALSH

Madame, Monsieur,

Suite à une réorganisation de nos services, je vous informe par la présente qu'à compter de la rentrée, l'achat des tickets de cantine scolaire se fera en Mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Tout enfant inscrit à la cantine du midi devra être en possession de son ticket, qui est à remettre la veille- Il vous appartient de bien noter au dos le nom- prénom de votre enfant ainsi que la date. Le relevé et pointage des tickets sera effectué par un agent du service administratif chaque jour.

Les inscriptions et paiements du périscolaire et des ALSH sont également centralisés en mairie

Madame DUBOIS Virginie et Madame MERCIER isabelle ont été désignées régisseurs et **sont les seules personnes habilitées à vendre des tickets et encaisser vos règlements du périscolaire et des ALSH.**

La mairie ayant une grande amplitude horaire d'ouverture pour effectuer vos démarches, il vous est recommandé de respecter le paiement des services que nous avons à cœur de maintenir sur notre commune. Il est rappelé qu'en cas de non-paiement nous sommes habilités à refuser l'accès à nos services.

Vous en souhaitant bonne réception et comptant sur vous pour respecter la présente

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de mes meilleures salutations



Le Maire,

Jean-Jacques LELEU